



2011 COMMUNIQUÉ

LUNDI 4 AVRIL 2011

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : LE PORT PRÉSENTE SA POLITIQUE DE GESTION DE LA BIODIVERSITÉ

Le 4 avril 2011, Dunkerque-Port organise une présentation de son Schéma Directeur de Patrimoine Naturel. Cette stratégie s'inscrit pleinement dans le cadre de son Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PA2D) en cours de réalisation.

Validé par la commission flore le 19 janvier 2011 et la commission faune le 7 mars 2011, ce document d'orientation a valeur de référence pour la prise en compte des milieux naturels dans les projets d'aménagement de la zone portuaire. Il répond au Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT) qui recommande l'élaboration d'un Plan de Gestion des Espaces Naturels (PGEN) à l'horizon 2013.

Après avoir été validée en 2010 par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel et approuvée par le Conseil de Surveillance du Port, il a été entériné en janvier et mars derniers par le Conseil National de Protection de la Nature.

La démarche volontaire et exemplaire de Dunkerque-Port pour l'acquisition des connaissances naturalistes sur son territoire est soulignée. Le SDPN constitue ainsi la volonté affichée de la politique de gestion de la biodiversité que le port va traduire dans ses aménagements et sa gestion future. La biodiversité n'est plus appréhendée de manière ponctuelle à l'occasion des projets mais de manière globale et fonctionnelle sur le territoire. Ainsi, des « hots spots » de biodiversité ont été déterminés, ainsi que des corridors écologiques, futures trames vertes et bleues.

Contact presse :

Marie-Elizabeth BOGUCKI

Tél (Phone) : +33 (0)3 28 28 79 11

Portable : +33 (0)6 07 13 33 42

e-mail : mebogucki@portdedunkerque.fr

Grand Port Maritime de Dunkerque

Terre-Plein Guillain - BP 46534

59386 Dunkerque Cedex 1 - France



www.dunkerque-port.fr

<http://www.facebook.com/dunkerqueport>